

## MAISON DE GARDE-BARRIÈRE ET PASSAGE À NIVEAU N° 62 (VOIE FERRÉE ANDELOT - LA CLUSE)

Bourgogne-Franche-Comté, Jura  
Chassal  
en Brive

Dossier IA39001173 réalisé en 2004 revu en  
2006

Auteur(s) : Laurent Poupard



### Historique

La maison de garde-barrière du passage à niveau n° 62 fait partie des quinze maisons dont la construction est adjudgée le 3 avril 1884 à l'entrepreneur dijonnais Auguste Truchetet Fils. Elle correspond au plan de " Maison de garde avec cave et étage. Type de la Cie de Paris - Lyon - Méditerranée ", annexé à la circulaire ministérielle du 26 avril 1880, avec citerne et puits mais rejet des cabinets dans un appentis isolé. Adaptation locale : " les murs exposés aux vents régnants seront protégés, suivant l'usage de la contrée, par un tavillonnage ou revêtement en lames de bois ". Truchetet est déclaré en faillite le 16 juillet 1886 mais avait arrêté les travaux dès la fin 1885. A cette date, l'ensemble des maisons est en chantier et certaines sont presque achevées. La construction se poursuit en régie et la réception définitive en est prononcée le 8 août 1888. Le tronçon Oyonnax - Saint-Claude entre en exploitation le 10 juillet 1889. Le passage à niveau, large de 4 m, est modernisé dans les années 1970 : il est du type à signaux automatiques lumineux. Vendue, la maison est actuellement une habitation privée.

**Période(s) principale(s)** : 4e quart 19e siècle

**Dates** : 1888 (daté par source)

**Auteur(s) de l'oeuvre** :

Augustin Truchetet (entrepreneur, attribution par source)

### Description

Le passage à niveau (au PK 080.741) est muni d'avertisseurs lumineux et sonores, et de deux demi-barrières Alsthom. Coiffé d'un toit à longs pans recouvert de tuiles mécaniques, la maison compte un sous-sol et un étage en surcroît. Les moellons calcaires sont laissés apparents au niveau des premières assises. Les baies sont en arc segmentaire : la façade antérieure (côté voie, à l'ouest) est percée d'une porte surmontée d'une fenêtre, les façades latérales chacune de deux fenêtres.

### Éléments descriptifs

**Murs** : calcaire, moellon, enduit partiel

**Toit** : tuile mécanique

**Étages** : sous-sol, en rez-de-chaussée, étage en surcroît

**Type(s) de couverture** : toit à longs pans ; pignon couvert

**Escaliers** : escalier dans-oeuvre

**Typologie** : PLM maison type

### Informations complémentaires

- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/gtrudov/IA39001173/index.htm>

**Thématiques** : la voie ferrée Andelot - La Cluse

**Aire d'étude et canton** : la voie ferrée Andelot - La Cluse

**Dénomination** : maison, passage à niveau

**Parties constituantes non étudiées** : puits

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Carte et schéma de localisation. Carte topographique, IGN, 2000, dalle F086\_052, échelle 1:25 000. Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.**

39, Chassal, lieudit : en Brive

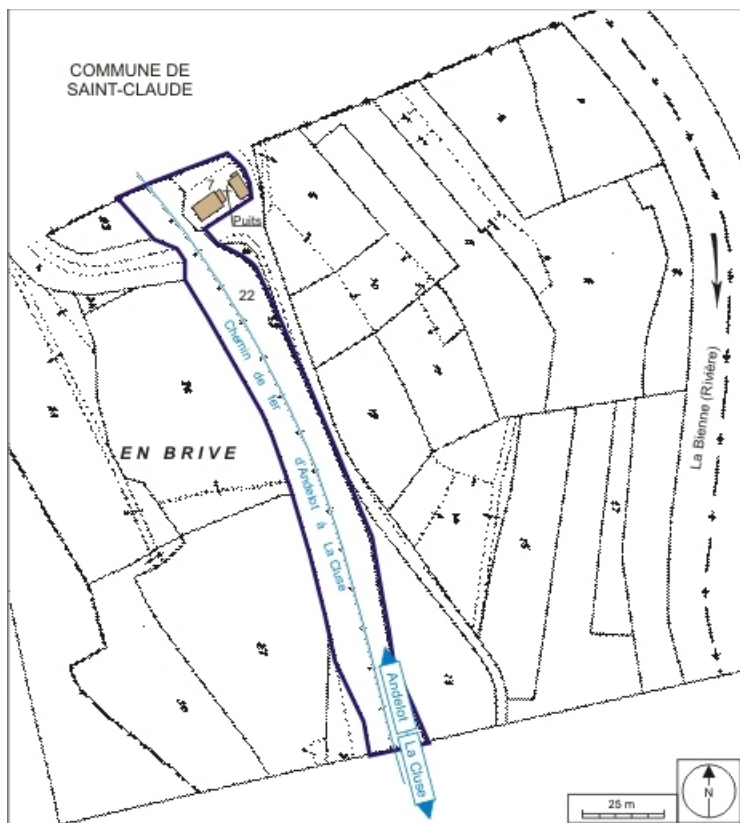
N° de l'illustration : 20073900495NUDA

Date : 2007

Auteur : André Céréza

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2006, section C, échelle 1:1250.**  
39, Chassal, lieudit : en Brive

N° de l'illustration : 20073900286NUDA

Date : 2007

Auteur : André Céréza

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble, depuis l'ouest.**

39, Chassal, lieudit : en Brive

N° de l'illustration : 20043900470XA

Date : 2004

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine





**Façades antérieure et latérale droite.**

39, Chassal, lieudit : en Brive

N° de l'illustration : 20043900468ZA

Date : 2004

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine